



## La rentrée à Bosserville

Juillet 2021

Madame Claudine SIMONESCHI

Chef d'Etablissement

Monsieur Philippe DOMANGE

Directeur Adjoint

Madame Laurence OUDART

DDFPT

Aux élèves de l'Ensemble

Scolaire St-Michel et de leurs parents

Chers parents, chers élèves,

L'année scolaire 2020/2021 vient tout juste de se terminer que déjà nous sommes en pleine préparation pour 2021/2022.

### Collège, LP, LT et CFA

Un grand merci à l'équipe pédagogique, éducative et administrative qui a œuvré toute l'année pour la bonne marche de l'ensemble scolaire St-Michel.

Un grand merci à tous les parents qui nous ont témoigné leur confiance au quotidien lors de cette période de contexte sanitaire si particulière.

Et félicitations à tous nos élèves qui ont obtenu leur diplôme.

-----

Cette année encore sera marquée par le respect des gestes barrières. Pour le bien de tous, nous vous demandons :

- Le port du masque une fois dans l'enceinte de la Chartreuse.
- Le respect de la distanciation sociale (au moins 1 mètre).
- Pour votre enfant, merci de prévoir :
  - o 2 masques par jour (pour les externes et demi-pensionnaires)
  - o 14 masques par semaine (pour les internes)
  - o 1 flacon de gel hydro alcoolique à renouveler
  - o 1 sachet ZIP de type congélation pour la dépose des masques usagers
  - o Des mouchoirs à usage unique

Comptant sur votre compréhension et vous en remerciant par avance,

Bonnes vacances à vous tous

Et à très bientôt.

Claudine SIMONESCHI

Chef d'Etablissement Saint-Michel

-----

**Organisation du 1er jour de rentrée**

	Classes concernées scolaires et apprentis	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours.  (Demi-pensionnaires, externes et internes)
Jeudi 2 septembre 2021	<p>6°</p> <p>5°</p> <p>4°</p> <p>CAP Conducteur routier 1<sup>ère</sup> année</p> <p>CAP IMTB 1<sup>ère</sup> année</p> <p>Secondes BAC PRO</p> <p>BTS Electrotechnique 1<sup>ère</sup> année</p> <p>BTS Fluides domotique 1<sup>ère</sup> année</p> <p>BTS GTLA 1<sup>ère</sup> année</p> <p>BTS Maintenance Véhicules Voitures particulières 1<sup>ère</sup> année</p> <p>BTS Maintenance Véhicules transport Routier 1<sup>ère</sup> année</p> <p>BTS Maintenance Véhicules deux roues 1<sup>ère</sup> année</p>	<p>Jeudi 2 septembre 2021</p> <p>De 9h00 à 11h45</p> <p>Accueil en salle Saint-Nicolas et installation par Monsieur Philippe DOMANGE.</p> <p>Suivre le fléchage.</p>	<p>Jeudi 2 septembre 2021</p> <p>A 13h45</p> <p>Les élèves de collège se rendent dans la cour collège.</p> <p>Suivre le fléchage.</p> <p>Les élèves de lycée professionnel se rendent dans la cour haute.</p> <p>Suivre le fléchage.</p>
	12h00 à 13h30 Repas. Les parents qui le souhaitent pourront déjeuner avec leurs enfants. Coupon-réponse joint à nous retourner au plus tard le 27 août 2021.		

Pour information :

La classe de 6<sup>ème</sup> se verra proposer une journée « cohésion » le vendredi 3 septembre, l'objectif étant de favoriser les échanges et apprendre à mieux se connaître à travers des activités culturelles et sportives animées par l'équipe enseignante. A ce titre, nous invitons gracieusement tous les élèves de 6<sup>ème</sup> (y compris les externes) à partager le déjeuner autour d'un pique-nique si la météo le permet.

**Organisation du 1er jour de rentrée (suite)**

	Classes concernées scolaires et apprentis	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours.  (Demi-pensionnaires, externes et internes)
<p>Jeudi 2 septembre 2021</p> <p>Et</p> <p>Vendredi 3 septembre 2021</p>	<p>3° Générale</p> <p>3° Prépa Métiers</p> <p>CAP Conducteur routier 2<sup>ème</sup> année</p> <p>CAP MBC 2<sup>ème</sup> année</p> <p>CAP Conducteur Routier en 1 an (CTR)</p> <p>CAP agent d'accueil et de conduite routière</p> <p>Premières BAC PRO</p> <p>Terminales BAC PRO</p> <p>BTS Electrotechnique 2<sup>ème</sup> année</p> <p>BTS Fluides domotique 2<sup>ème</sup> année</p>	<p>Jeudi 2 septembre 2021</p> <p>De 14h00 à 17h00</p> <p>Accueil en salle Saint-Nicolas et installation par Monsieur Philippe DOMANGE.</p> <p>Suivre le fléchage.</p>	<p>Vendredi 3 septembre 2021</p> <p>A 8h45</p> <p>Les élèves de 3<sup>ème</sup> Générale se rendent dans la cour collège.  Suivre le fléchage.</p> <p>Les élèves de lycée professionnel se rendent dans la cour haute. Suivre le fléchage.</p>

**Organisation du 1er jour de rentrée (suite)**

	Classes concernées scolaires et apprentis	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours.  (Demi-pensionnaires, externes et internes)
Lundi 6 septembre 2021	BTS Maintenance Véhicules Voitures particulières 2 <sup>ème</sup> année  BTS Maintenance Véhicules transport Routier 2 <sup>ème</sup> année	Lundi 6 septembre 2021  De 9h00 à 11h45  Accueil en salle Saint-Nicolas et installation par Monsieur Philippe DOMANGE.  Suivre le fléchage.	Lundi 6 septembre 2021  A 13h45  Les élèves se rendent dans la cour haute. Suivre le fléchage.

Rentrée Licence Professionnelle : le lundi 04 octobre 2021

Rentrée Bachelor RUO (Responsable d'unité opérationnelle) : le lundi 27 septembre 2021

✂.....

Coupon-réponse à l'ensemble scolaire Saint-michel au plus tard le 27 août 2021

Madame, Monsieur .....(nom, prénom)

Prendra (ont) leur déjeuner avec leur enfant .....(nom, prénom classe)

Le jeudi 02 septembre 2021 au réfectoire de l'ensembles scolaire Saint-Michel – Art-sur-Meurthe.

Nombre de personnes : ....

## Dates à retenir :

### Réunions d'informations de rentrée à destination des parents :

- Pour les élèves de 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> :
  - Vendredi 17 septembre 2021 à partir de 17h30
- Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> G et 3<sup>ème</sup> prépa métiers :
  - Vendredi 17 septembre 2021 à partir de 17h30 (objet : brevet + orientation)
- Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> bac pro + 1<sup>ère</sup> année de CAP (scolaires + apprentis)
  - Vendredi 24 septembre 2021 à partir de 17h30
- Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année BTS (scolaires + apprentis)
  - Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 à partir de 17h30

### Rencontre parents/professeurs :

1<sup>ère</sup> rencontre pour tout le collège + 3èmes prépa métiers  
Le vendredi 19 novembre 2021 à partir de 17h00

Pour tous les BACS PRO + CAP (scolaires et apprentis)  
Le vendredi 14 janvier 2022 à partir de 17h00

2<sup>ème</sup> rencontre pour tout le collège + 3èmes prépa métiers  
Le vendredi 11 mars 2022 à partir de 17h00

### Rendez-vous individuels avec le professeur principal :

Pour tout le collège et les 3èmes prépa métiers

Il sera demandé aux parents de prendre rendez-vous auprès des professeurs principaux selon leurs convenances si besoin afin de faire le bilan de l'année.

Début des rendez-vous : lundi 25 avril 2022

Fin des rendez-vous : mercredi 25 mai 2022

### Journées Portes Ouvertes :

- Samedi 29 janvier 2022
- Samedi 19 mars 2022
- Samedi 14 mai 2022

### Réunions de concertations pédagogiques pour les enseignants : les élèves sont tous libérés.

- Lundi 04 juillet 2022
- Mardi 05 juillet 2022
- Mercredi 06 juillet 2022

## **Dates de périodes de formation en entreprise pour les scolaires :**

### **Classe de 3<sup>ème</sup> générale :**

Stage du lundi 06 décembre 2021 au vendredi 10 décembre 2021

### **Classes de 3<sup>ème</sup> prépa métiers :**

Stage du lundi 08 novembre 2021 au vendredi 19 novembre 2021  
et du lundi 24 janvier 2022 au vendredi 04 février 2022

### **Classe 1<sup>ère</sup> année de CAP Conducteur transport routier marchandises : (3 semaines)**

CR1 : Stage du lundi 13 juin 2022 au vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

### **Classe 2<sup>ème</sup> année de CAP Conducteur transport routier marchandises : (3 semaines)**

CR2 : Stage du lundi 29 novembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021

### **Classes CAP 1 an Conducteur transport routier marchandises : (4 semaines)**

CTR : Stage du lundi 03 janvier 2022 au vendredi 28 janvier 2022

### **Classes TERMINALE de préparation au BAC PROFESSIONNEL**

TBMA - TBMB – TBB (8 semaines)

Stage du lundi 20 septembre 2021 au vendredi 15 octobre 2021  
et du lundi 22 novembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021

TBE– TBF (8 semaines)

Stage du lundi 13 septembre 2021 au vendredi 22 octobre 2021  
et du lundi 08 novembre 2021 au vendredi 19 novembre 2021

TBR (3 semaines)

Stage du lundi 04 octobre 2021 au vendredi 22 octobre 2021

### **Classes de PREMIERE de préparation au BAC PROFESSIONNEL**

PBMA – PBMB – PBB- (8 semaines)

Stage du lundi 03 janvier 2022 au vendredi 28 janvier 2022  
Stage du lundi 14 mars 2022 au vendredi 08 avril 2022

PBE - PBF (8 semaines)

Stage du lundi 10 janvier 2022 au vendredi 04 février 2022  
et du lundi 21 février 2022 au vendredi 18 mars 2022

PBR (5 semaines)

Stage du lundi 25 avril 2022 au vendredi 27 mai 2022

### **CLASSES de SECONDE de préparation au BAC PROFESSIONNEL**

SBB – SBE – SBF – SBMA - SBMB (6 semaines)

Stage du lundi 23 mai 2022 au mercredi 06 juillet 2022

SBR (3 semaines)

Stage du lundi 30 mai 2022 au vendredi 17 juin 2022

### **CLASSES de préparation au B.T.S.**

ELE 1 (6 semaines)

Stage du lundi 23 mai 2022 au mercredi 06 juillet 2022

FED1 (8 semaines)

Stage du lundi 09 mai 2022 au mercredi 06 juillet 2022

## **Dates de périodes de formation en entreprise pour les apprentis**

Pour les apprentis, se rendre sur le site internet sous l'onglet « APPRENTISSAGE » et cliquer sur « CALENDRIER CFA ».

### **Informations pédagogiques :**

#### **Notre ENT : Vie scolaire.fr**

Un **identifiant** vous sera donné à la réunion d'information de rentrée.

Ensuite se rendre sur le site <https://lpstmichel54.la-vie-scolaire.fr>

Noter l'identifiant et le mot de passe

En cas de perte , cliquer sur mot de passe oublié

Renseigner l'adresse mail communiquée à l'établissement.

Vous recevez un mail contenant un mot de passe temporaire.

#### **Créer un nouveau mot de passe**

#### **Au collège :**

Les Livrets Scolaires Uniques (LSU) qui remplacent les bulletins seront envoyés au domicile des familles à la fin de chaque trimestre. Les notes intermédiaires, absences, retards et incidents seront consultables sur le site : <https://lpstmichel54.la-vie-scolaire.fr>

#### **Au LP – LT et apprentis :**

Nous poursuivrons la formule en « bulletins semestriels » sauf pour les 3<sup>ème</sup> prépa métiers et 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de C.A.P. qui restent en bulletins trimestriels. Les notes intermédiaires, absences, retards et incidents seront consultables sur le site : <https://lpstmichel54.la-vie-scolaire.fr>

## Manuels scolaires papiers et numériques

**AU COLLEGE** : prêt des manuels

**AU LYCEE PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE** :

Toutes nos classes de LP, 3eme PM comprise bénéficient du dispositif 4.0

De ce fait, les élèves de :

- 2nde Bac Pro
- 1ere CAP
- CAP en 1 an (CTR)
- 3eme PM

seront équipés d'un ordinateur financé par la Région Grand Est

De même la Région financera les manuels numériques à hauteur de 56€ par élève.

Si nécessaire, un complément pourra vous être demandé à la rentrée.

Vous trouverez ci-joints **2 exemplaires papiers** de la **Charte d'engagement** à nous remettre dûment signés le jour de la rentrée par l'intermédiaire du Professeur principal.

Les élèves de :

- 1ere Bac Pro
- TBac Pro
- TCAP

utiliseront l'ordinateur de la Région jusqu'au terme de leur cursus scolaire

Les élèves de BTS de :

- BTS 1 et BTS 2

utiliseront leur ordinateur personnel : à savoir que l'ordinateur de la Région convient pour la formation en BTS.

**AU CFA** :

Les apprentis de :

- 2nde Bac Pro
- 1ere CAP
- CAP en 1 an (CTR)

utiliseront l'ordinateur et la licence numérique commandés à la rentrée par le CFA une fois le contrat d'apprentissage signé par l'entreprise. Cet achat sera déduit de la prime au 1<sup>er</sup> équipement à l'apprentissage.

L'ordinateur sera prêté par le CFA contre la remise d'un chèque de caution qui sera restitué au terme de la formation (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées).

Au terme de la formation, le CFA récupère l'ordinateur ainsi prêté.

Les apprentis de :

- 1ere Bac Pro
- TBac Pro
- TCAP

utiliseront l'ordinateur prêté par le CFA en début d'année

Les apprentis de BTS :

- BTS 1 : utiliseront l'ordinateur commandé à la rentrée par le CFA une fois le contrat d'apprentissage signé par l'entreprise. Cet achat sera déduit de la prime au 1<sup>er</sup> équipement à l'apprentissage.

L'ordinateur sera prêté par le CFA contre la remise d'un chèque de caution qui sera restitué au terme de la formation (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées).

Au terme de la formation, le CFA récupère l'ordinateur ainsi prêté.

- BTS 2 : utiliseront l'ordinateur prêté par le CFA en début d'année.

Les stagiaires de la formation : candidats inscrits au CFA en recherche de contrat d'apprentissage

- Dans l'attente de la signature d'un contrat d'apprentissage : l'ordinateur sera prêté par le CFA contre la remise d'un chèque de caution
- A la signature du contrat d'apprentissage : « le stagiaire » devenu « apprenti » conserve l'ordinateur prêté par le CFA. Il sera déduit de la prime au 1<sup>er</sup> équipement à l'apprentissage. Au terme de la formation, le CFA restitue le chèque de caution (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées) et récupère l'ordinateur ainsi prêté.
- si le stagiaire ne signe pas de contrat d'apprentissage au terme du délai autorisé : le CFA récupère l'ordinateur et restitue le chèque de caution (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées)

### **Liste du matériel élèves et apprentis**

**Au LP, en BTS et au CFA** : nos élèves et apprentis ont besoin de matériel spécifique pour la pratique professionnelle et technique en atelier.  
Ce matériel sera utilisé par votre enfant durant tout le cycle de formation.

**Ce matériel est à commander par vous en utilisant le bon de commande joint au présent courrier. ATTENTION à bien respecter la date butoir du 31 juillet 2021 afin que le matériel soit livré à l'établissement avant la rentrée de septembre.**

**Pour les élèves sous statut scolaire:** la prime de la Région est déjà déduite du bon de commande

**Pour les apprentis sauf CAP IMTB (anciennement MBC):** la prime n'est pas déduite du bon de commande. Elle vous sera remboursée par le CFA après acceptation par l'OPCO. Le solde restant dû reste à la charge de l'apprenti.

**Pour les apprentis en CAP IMTB (anciennement MBC) :** le matériel sera commandé par le CFA une fois le contrat d'apprentissage signé par l'entreprise. Il sera déduit de la prime au 1<sup>er</sup> équipement. Le solde restant dû reste à la charge de l'apprenti.

**Pour les stagiaires de la formation (candidats inscrits au CFA en recherche de contrat d'apprentissage) :** la prime n'est pas déduite du bon de commande. Elle vous sera remboursée par le CFA une fois le contrat d'apprentissage signé par l'entreprise et après acceptation par l'OPCO. Le solde restant dû reste à la charge de l'apprenti.

Si le stagiaire ne signe pas de contrat d'apprentissage au terme du délai autorisé : le matériel restera à la charge du stagiaire (pas de remboursement par la CFA).

### **Assurance scolaire**

**L'établissement a fait le choix de contracter une assurance « individuelle accident corporel » pour tous les élèves.** Les apprentis sont couverts par leur entreprise. **ATTENTION**, vous devez vous assurer que votre enfant bénéficie d'une couverture « responsabilité civile ».

Merci de vous rendre sur le site [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr), espace parents, pour y retrouver toutes les informations utiles.

## **Transports scolaires : Pensez à faire votre demande de carte de bus.**

### MEURTHE-ET-MOSELLE :

Communauté de commune (grand Nancy) site du STAN Ligne 61 et ligne 20 : [www.reseau-stan.com](http://www.reseau-stan.com)

Tous les autres sur [www.fluo.eu/54](http://www.fluo.eu/54) Rubrique Transport Scolaire/Règlements

### MOSELLE :

Internes : abonnement à votre charge du domicile à Bosserville (se renseigner sur [www.fluo.eu/57](http://www.fluo.eu/57) pour une demande d'Allocation Familiale de Transport).

Demi-pensionnaires : [www.fluo.eu/57](http://www.fluo.eu/57) (03 87 33 63 70)

### MEUSE :

Pour les nouveaux élèves : demande à faire sur imprimé remis par le secrétariat.

Pour les nouveaux élèves qui empruntaient le train en 2020/2021 les documents ont été envoyés directement à votre domicile.

### VOSGES :

Internes : abonnement à votre charge du domicile à Bosserville (demande d'Allocation Familiale de Transport à déposer au plus tard le 15 avril 2022 à la Maison de la Région d'Epinal – imprimé à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site [www.fluo.eu/88](http://www.fluo.eu/88) rubrique « modalités d'inscription » - « Aide au transport »)

Demi-pensionnaires : demande à faire sur le site [www.fluo.eu/88](http://www.fluo.eu/88)

### BAS-RHIN :

Internes : abonnement à votre charge du domicile à Bosserville (allocation d'interne par trimestre)

Autres départements : se renseigner auprès des services de transports de votre département.

## **Bourses d'enseignement supérieur :**

Demande à faire **chaque année** par l'étudiant sur le site <https://www.crous-lorraine.fr/>

## **Informations diverses**

### Parents séparés :

1. Séparation : Pour le parent exerçant seul l'autorité parentale :
  - a. Si ce n'est pas fait, joindre le justificatif précisant les modalités de l'autorité parentale (décision du juge).
  - b. Joindre le règlement de 10 € pour l'envoi en double des bulletins de notes et d'informations diverses.
2. Déménagement : Penser à donner vos nouvelles coordonnées (adresse + téléphone portable)
3. Pour accéder à l'établissement, un badge sera remis à chaque élève et apprenti. Il sera facturé 10 € et sera déduit de la facture de clôture à la restitution de celui-ci (au terme de la scolarité).
4. Pour tous les étudiants (BTS, licence Pro, Bachelor) qui occupent une chambre individuelle : facturation de la caution, de la télécommande, des clés de la chambre. A la restitution de la chambre, ce montant sera déduit de la facture de clôture (265 €).

**NB : L'établissement fermera ses portes le vendredi 16 juillet 2021 au soir : une messagerie (répondeur téléphonique) sera assurée jusqu'au lundi 16 août 2021, date d'ouverture du secrétariat**

### **Conseillers d'Education**

Les relations avec les familles, concernant les absences, les retards, les demandes de sortie exceptionnelles..., se font auprès de la vie scolaire collège ou lycée suivant la classe.

**Monsieur Loïc LELIEVRE Conseiller d'Education collège 6ème – 5ème – 4ème -3ème Générale :**

- **Tél Bureau : 03 83 33 40 50 (ligne directe)**
- **Adresse messagerie : [vs.college@bosserville.com](mailto:vs.college@bosserville.com)**

**Monsieur Jean-Luc THOMAS Conseiller d'Education lycée professionnel et technologique :**

- Tél Bureau : 03 83 33 40 58 (ligne directe)**
- Adresse de messagerie : [jeanluc.thomas@bosserville.com](mailto:jeanluc.thomas@bosserville.com)**

Pour le suivi pédagogique avec les professeurs concernés sous couvert des Professeurs Principaux.